

Image not found or type unknown



frais de déplacement garde alternée

Par **caromika**, le **26/06/2014** à **16:27**

Bonjour,rrrnSéparé de ma compagne avec laquelle j'ai eu un enfant aujourd'hui âgé de 5 ans pour lequel nous avons la garde alternée, je souhaiterais savoir si un dédommagement existe pour les frais de route engendré par la garde alternée. Mon ex compagne n'ayant pas le permis et habitant à 150kilomètres , c'est moi qui doit assumer tous les trajets un week end sur deux et pour la moitié des vacances scolaires